



Agenda item: 7

General Debate

Statement by:

Benin





Déclaration du Bénin lors du débat général de la CNUCED16 (Genève, le 23 octobre 2025)

Monsieur le Président,

Madame la Secrétaire générale d'ONU Commerce et Développement ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation ;

Mesdames et Messieurs,

1. Soixante-et-un (61) ans après sa création, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) nous offre, pour sa 16^e session, l'agréable opportunité de nous réunir à nouveau à Genève, berceau de ce forum unique chargé, selon la résolution 1707 (XVI) de l'Assemblée générale qui l'a instituée, d'examiner les problématiques du commerce international en lien avec le développement.
2. La délégation du Bénin adresse, à cet égard, ses chaleureuses félicitations à la Présidence suisse et au Secrétariat de l'ONU Commerce et Développement pour l'excellente organisation de cette session.

Mesdames et Messieurs,

3. **Parler de l'avenir, comme le suggère le thème de la présente conférence, s'impose comme une urgente nécessité** dans un contexte international marqué par la persistance et la juxtaposition de crises multiformes (sécuritaire, humanitaire, économique, commercial, climatique, migratoire, etc.) et par une érosion préoccupante de la confiance dans les institutions multilatérales, dont la vocation est justement d'apporter des réponses collectives à ces crises, à défaut de les prévenir. Celles-ci fragilisent du reste les fondements du système commercial multilatéral et exacerbent les vulnérabilités des pays en développement, et notamment des PMA et PEID.

4. Dans ce contexte, le Bénin s'associe pleinement aux déclarations du Groupe 77 plus la Chine, du Groupe Africain et du Groupe des PMA lors de ce débat général. Il tient également à réaffirmer ici son attachement indéfectible au multilatéralisme, qui demeure la voie la plus appropriée pour répondre aux défis globaux dans un monde multipolaire.
5. **Le thème spécifique de la présente conférence**, qui nous invite à « opérer une transformation économique au service d'un développement équitable, inclusif et durable », **résonne au demeurant avec la vision du Bénin.**
6. En effet, depuis 2016, notre pays s'est engagé, sous le leadership du Président Patrice TALON, sur la voie de la transformation structurelle de son économie, pour la rendre plus compétitive, diversifiée et inclusive aux fins de l'amélioration durable des conditions de vie de ses populations. Cette transformation structurelle à l'œuvre s'appuie sur trois leviers principaux :
 - (i) **un investissement massif** dans les infrastructures économiques, sociales et culturelles ;
 - (ii) **la modernisation de l'agriculture et le développement industriel ;**
 - (iii) **la digitalisation et la promotion de la bonne gouvernance.**
7. **Les résultats obtenus jusqu'ici sont éloquentes.** Ainsi, l'économie béninoise enregistre une croissance forte et soutenue, supérieure à 6% en moyenne ces dernières années, malgré les crises mondiales successives. La **Zone industrielle de Glo-Djigbe (GDIZ)** incarne ce dynamisme économique et s'impose comme un modèle d'industrialisation inclusive en Afrique, attirant un nombre croissant d'investissements étrangers et générant des milliers d'emplois pour les jeunes et les femmes au Bénin.
8. Grâce à ses performances économiques, le Bénin a rejoint en 2019 la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, selon le classement de la Banque mondiale. En 2025, il se classe au 1^{er} rang mondial en termes de progression pour l'indice ODD, avec un gain de 14,5 points de pourcentage depuis 2015 et près de 60% des cibles prioritaires en voie d'être atteintes.

9. **Notre ambition est de consolider cette trajectoire de transformation** pour une amélioration durable des conditions de vie et du bien-être social des populations béninoises. C'est tout le sens de la Vision nationale de développement « **Bénin ALAFIA 2060 : Un monde de splendeurs** », adoptée en juillet dernier par le Parlement béninois.
10. Cette vision projette de faire du Bénin, à l'horizon 2060, « **un pays de paix, de prospérité, de bonne gouvernance, de rayonnement culturel et international et de bien-être commun** ». Elle sera mise en œuvre à travers 15 objectifs stratégiques, allant de la modernisation des secteurs productifs à la consolidation de la diplomatie de développement, en passant par le renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie, l'éducation de qualité pour tous, la disponibilité et l'accessibilité des services sociaux de base pour tous et le développement harmonieux et équilibré du territoire national.
11. **Cependant, aucun pays ne peut gagner seul le pari de la transformation durable** dans un monde de plus en plus interconnecté. C'est pourquoi, le Bénin appelle à un renforcement de la coopération internationale autour des enjeux clés inscrits à l'ordre du jour de cette conférence :
- le financement du développement et du climat ;
 - la transformation numérique et l'intelligence artificielle ;
 - la promotion des investissements productifs ;
 - le développement de chaînes de valeurs résilientes et inclusives,
 - l'accès aux financements pour les Micro, Petites et Moyennes entreprises (MPME) et leur intégration aux chaînes de valeur ;
 - la mise en place de règles équitables pour le commerce des produits de base ; etc.
12. **C'est le lieu pour le Bénin de remercier la CNUCED pour son soutien constant**, qui s'est traduit encore dernièrement par la tenue à Cotonou, en septembre, d'un Atelier national sur l'intégration des PME béninoises aux chaînes de valeurs régionales.

13. De même, **le Bénin salue le lancement du Partenariat pour le coton en 2022**, sous l'égide de l'OMC et de la FIFA, avec la participation de la CNUCED, de l'ONUDI et d'autres agences du système des Nations Unies. Ce partenariat vise à soutenir la transformation locale du coton dans les pays du C4+ (Bénin, Burkina Faso, Mali, Tchad et Côte d'Ivoire) ainsi que leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales du textile et de l'habillement.
14. **Ces initiatives méritent d'être renforcées**, notamment par une solidarité plus active envers les pays engagés dans des réformes courageuses pour la transformation structurelle de leurs économies. Dans cet esprit, le Bénin réitère son appel :
- à **un accès équitable et simplifié au financement du développement et, en particulier, aux financements concessionnels**, à travers la mise en œuvre cohérente du « Compromis de Séville », adopté lors de la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement ;
 - à **une réforme des accords internationaux d'investissements** pour promouvoir les investissements productifs ;
 - à **une amélioration de la perception du risque dans les pays en développement**, pour réduire son impact sur la qualité de crédit de nos Etats ;
 - à **une coopération technique, technologique et scientifique renforcée**, afin que l'accès aux ressources du progrès et de l'innovation soit un bien commun et non un privilège.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

15. **Un développement équitable, inclusif et durable, favorisé par le commerce, est à la portée de tous**, si nous agissons ensemble, avec conviction, cohérence et détermination. Seule une coopération multilatérale renouvée, fondée sur la solidarité, l'équité et la durabilité, permettra de répondre aux besoins de développement de tous.

16. **Le Bénin reste convaincu que la CNUCED a un rôle majeur à jouer dans cette dynamique**, au regard de son mandat historique. Il forme le souhait que la présente conférence puisse déboucher sur un mandat ambitieux, fondé sur des engagements concrets en faveur d'un système commercial multilatéral plus juste, équitable et inclusif, où l'application effective du principe du Traitement Spécial et Différencié (TSD) permet à chaque pays de prendre toute sa part au commerce mondial et d'en tirer des bénéfices réels pour son développement durable.

Je vous remercie.